

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 2020-010/PR/MD portant approbation du Budget Prévisionnel 2020 de la Caisse Militaire de Retraite.

n° 2020-010/PR/MD

Ministère

MINISTÈRE DE LA DEFENSE, CHARGE DES RELATIONS  
AVEC LE PARLEMENT

Date de publication

12 janvier 2020

Numéro JO

n° 1 du 15/01/2020

Date du numéro

15 janvier 2020

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU**La Constitution du 15 septembre 1992
- VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VU**La Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Établissements Publics
- VU**La Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements Publics à caractère administratif
- VU**La loi n°153/AN/02/4ème L du 31/01/2002 fixant les droits à pensions des militaires et de leurs ayants droit
- VU**Le Décret n°84-0041/PR/MDF du 23/04/1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite
- VU**Le Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Établissements Publics à Caractère Administratif
- VU**Le Décret n°2003-0210/PR/MDN du 14/10/2003 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite (CMR)
- VU**Le Décret n°2004/009/PRE/MDN du 14/01/2004 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite
- VU**Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre
- VU**Le Décret n°2019-096/PREdu 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement
- VU**Le Décret n°2019-116/PRE en date du 26 Mai 2019, fixant les attributions des Ministères
- VU**La Délibération n°2019-001/CMR du Conseil d'Administration du 21 Novembre 2019 portant approbation du Budget Prévisionnel 2020
- VU**Le Procès-Verbal de la réunion, du conseil d'administration de la Caisse Militaire de Retraites sur l'examen du Budget Prévisionnel 2020
- SUR Proposition du Ministre de la Défense, chargé des Relations avec le Parlement.Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 Décembre 2019.

## TEXTE INTÉGRAL

## Article 1er

Est approuvé le Budget prévisionnel de la Caisse Militaire de Retraite pour l'exercice 2020, arrêté par le Conseil d'Administration en sa séance du 21 Novembre 2019 Comme suit

---

– Recettes.....	1 946 717 062 FDJ– Dépenses.....
	2 228 004 922 FDJ– Résultat
	–281 287 860 FDJ

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**